

industrialisé, soit les services, il est au douzième rang pour les exportations. Par contre, il faut se rappeler que 42 p. 100 des exportations canadiennes prennent la forme de produits non transformés ou à peine transformés. Cette situation nous rend donc très vulnérables aux fluctuations des prix du marché.

Les stratégies habituelles d'exportation sont mises au défi par la technologie, l'évolution rapide des marchés et la durée du cycle des produits. De nos jours, la concurrence repose davantage sur l'innovation, sur l'utilisation des connaissances, sur la qualité et sur la mondialisation des marchés. Compte tenu de toutes ces tendances et du peu d'efforts que nous avons consentis afin de nous placer sur le marché des exportations, il est clair que le Canada a un défi important à relever.

Quelle action le gouvernement du Canada peut-il mener afin de combler le retard et maintenir notre compétitivité? La réponse est que le gouvernement n'y peut rien. Par contre, il peut instituer un cadre d'action destiné à favoriser le renouveau et à libérer l'immense potentiel de nos gens d'affaires.

C'est la voie que nous avons empruntée depuis 1984 avec le lancement du programme *Pour un renouveau économique*; celui-ci mettait de l'avant un train de mesures allant du contrôle du déficit, de la déréglementation, de la privatisation, en passant par la réforme de la fiscalité et l'Accord de libre-échange. Cette voie est parallèle aux nouvelles propositions en vue de consolider notre union économique.

À chaque étape, nous avons pris bien soin de consulter l'ensemble des Canadiens, en particulier les milieux d'affaires. La consultation a toujours été au premier plan de mes préoccupations en tant que ministre des Finances et je puis vous dire que ma double responsabilité de ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et de ministre du Commerce extérieur n'a rien changé à mon attitude à cet égard.

Les milieux d'affaires engagés dans les exportations réclament une approche plus concertée relativement à l'aide accordée aux exportateurs pour le développement de nouveaux débouchés commerciaux.

On doit aussi assurer une meilleure coordination des activités liées au commerce, à la technologie et aux investissements de manière à éviter le recoupement et les pertes d'énergie et en arriver à simplifier, de part et d'autre, nos interventions en ces domaines. Je pense aussi que la clarification par le gouvernement fédéral de ses objectifs serait susceptible de rehausser l'efficacité des stratégies de développement des marchés mises en place par les entreprises.

L'une de nos priorités consistera à réorienter nos efforts vers les petites et moyennes entreprises. Ce sont d'ailleurs les PME